

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 7

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne II 3056)

Février 1961

Les noms de bateaux

L'incident de la « Santa-Maria » a fait ressortir, une fois de plus, la confusion qui règne au sujet du genre des noms de bateaux. L'usage de la marine française est d'accorder l'article au nom de baptême du bâtiment. Voir Loti : *La Marie, La Léopoldine*. Le nom personifie le bateau, et c'est cela qui compte avant tout. L'accord de l'article avec le genre du bateau (*Le* — paquebot — *Normandie*) a été introduit vers 1914 par des officiers de la marine marchande, sans doute influencés par l'invasion, dans ce secteur, de termes anglais généralement masculins : cargo, sloop, steamer, ship, etc. Cela n'empêche que le ministère de la marine a récemment consacré le vieil usage. D'ailleurs, si l'article se rapporte au genre du bateau plutôt qu'à son nom, que fera-t-on en cas de nom au pluriel : « *Le Antilles* » ? !

Avec le commandant Cousteau, qui appelle son bateau *La Calypso*, disons donc *La France* et *La Santa-Maria*.

Sport: les marrons du feu

Que ce soit à la télévision, à la radio ou dans la presse, on est sûr d'apprendre le lundi, par des commentateurs sportifs, que telle ou telle équipe « a su tirer les marrons du feu ». Un quotidien de Lausanne titrait récemment sur cinq colonnes : « Zurich tire gentiment les marrons du feu » (il s'agissait de hockey sur glace)...

Enorme contresens, car l'expression ne signifie nullement « tirer un avantage », mais bien : se brûler les doigts pour les autres.

Ne dites pas... Dites...

Ne dites pas : une entreprise concessionnée...

Dites : une entreprise concessionnaire.

« Inspectorat »

Il s'agit là d'un germanisme et c'est à tort que nous disons par exemple : l'inspectorat des contributions.

Le seul terme correct est : inspection.

Le vocabulaire technique

Nos rues et nos journaux sont pleins de « bulldozer », parce qu'on détruit beaucoup, ces temps, dans nos bonnes villes.

Ne détruisons pas notre langue pour autant. Le Comité d'étude des termes techniques français propose un mot parfaitement adéquat : *boutoir*.

L'anglicisme du jour

D'un quotidien genevois, ce titre : « Parkings en dents de scie — un système qui déplaît aux piétons, aux automobilistes et aux contribuables ».

Ce qui déplaît aux défenseurs du français, c'est l'emploi systématique de termes anglais qui ont leurs équivalents dans notre langue. Nous avons *parc* pour désigner l'emplacement, et *parcage* pour désigner l'action de parquer.

C'en dessus dessous

Cette orthographe (voir Bulletin No 6) a fait tiquer plusieurs d'entre nos lecteurs. Voici le commentaire de Littré à propos de *sens dessus dessous* :

...« *Sens* est supposé avoir ici la signification de direction, de côté, comme qui dirait : le sens qui devait être dessus est dessous. Mais on comprend tout d'abord combien une pareille locution serait forcée ; au reste, toutes ces hypothèses tombent devant l'historique ; la locution est simple et correcte : c'est *ce dessus dessous*, c'est-à-dire ce qui est dessus mis en dessous. Au XVe siècle on a dit *c'en dessus dessous* : ce qui est en dessus mis en dessous. Enfin, au XVIe siècle, l'intelligence de la locution se perdant, on ne sait plus l'écrire ; la prononciation se conserve, mais l'orthographe se corrompt. »

Sens dessus dessous remonte donc fort haut. Mais il n'est pas interdit de lui préférer la locution authentique.

Ne jetez pas ce bulletin : classez-le. Un répertoire alphabétique sera publié chaque année

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; André Amiguet, Roland Béguelin, Léon Savary ; Gaston Beuret (presse professionnelle et technique) ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).